

PROGRAMME DE GESTION DU LITTORAL OUEST AFRICAIN (WACA)

Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP)

Atelier du Comité Scientifique Régional (CSR) pour la validation du Bilan 2020
des littoraux de l'Afrique de l'Ouest

RAPPORT FINAL

Saly Portudal, 21, 22 Juin 2021



I. Introduction

L'élaboration du Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest (SDLAO) en 2011, dans le cadre du Programme Régional de Lutte contre l'Érosion Côtière (PRLEC) de l'UEMOA lancé en 2007, marque une étape importante dans la volonté des États d'intégrer la prise en charge des risques côtiers dans les politiques ou initiatives d'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques. Sa restitution aux ministres en charge de l'Environnement des différents États, a jeté les bases de la mise en place de la Mission d'Observation du Littoral Ouest-Africain (MOLOA), regroupant onze pays (de la Mauritanie au Bénin), sous la coordination du Centre de Suivi Ecologique (CSE) et l'appui technique de l'UICN et l'implication des pays à travers un Comité Scientifique Régional (CSR) ainsi qu'un Comité Régional d'Orientation (CRO). La mise à jour périodique du SDLAO est dès lors instituée, à travers des « Bilans des littoraux » réguliers, mettant en exergue les évolutions des aléas et des enjeux au niveau des 44 zones et 179 secteurs du littoral ouest-africain déterminés dans le schéma détaillé.

La validation du Bilan 2016 (première mise à jour du SDLAO), en juillet 2018 à Abidjan, par les ministres en charge de l'environnement des différents pays avait suscité l'espoir de renforcer le dispositif de production de données, en recommandant, entre autres, la transformation de la MOLOA en Observatoire Régional du Littoral Ouest-Africain (ORLOA) avec des fonds dédiés. L'opportunité de la mise en œuvre de cette forte recommandation est saisie dans le cadre du projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP) lancé en novembre 2018, avec l'appui de la Banque mondiale, dont São Tomé & Príncipe est partie prenante.

Le « Bilan des littoraux » de 2020 communément appelé « Bilan 2020 » constitue la deuxième mise à jour du schéma directeur du littoral d'Afrique de l'Ouest et comporte comme le SDLAO et sa première mise à jour, un rapport général, le schéma directeur détaillé (SDD) et l'ensemble des documents cartographiques. L'intégration de São Tomé & Príncipe porte à 47 le nombre de zones du SDLAO et à 186 le nombre de secteurs. L'élaboration du Bilan 2020 a enregistré la contribution de plus de 140 experts répartis dans une cinquantaine d'institutions en Afrique et au niveau international. Il était important après la finalisation de la version provisoire du Bilan, que le Comité Scientifique Régional dans son rôle de conseil scientifique et technique à la MOLOA l'examine et le valide. Dans ce cadre, il s'est tenu du 21 au 23 juin 2021 à Saly Portudal (au Sénégal), l'atelier régional de validation du « Bilan 2020 ».

II. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

2.1 Objectifs

L'objectif général de l'atelier du CSR est de partager et d'analyser les résultats du Bilan 2020 ainsi que les perspectives dégagées pour le prochain Bilan des littoraux, de recueillir l'avis scientifique et technique du comité et d'assurer l'appropriation du document par les différentes parties prenantes.

De manière spécifique, il s'agissait de recueillir les avis sur :

- l'approche méthodologique : du rapport général résultant de la mise en cohérence des contributions de plusieurs experts dans les chapitres (i) « état des lieux », (ii) « pressions sur le littoral » et (iii) « réponses apportées » ; certaines parties étant complétées par le CSE et Créocéan;

- l'approche méthodologique du rapport détaillé, dont la mise à jour est le fruit de données et d'informations remontées par les correspondants dans les pays et validées en rapport avec le CSE.
- les données présentées : évolution des aléas et des enjeux au niveau des secteurs du SDLAO ; données techniques et socio-économiques ;
- la cartographie: occupation du sol, enjeux, risques, position, légende ;
- le format du prochain Bilan des littoraux ouest africains.

2.2 Les résultats attendus

Les principaux résultats qui étaient attendus de l'atelier sont :

- l'examen et l'approbation de la méthodologie d'élaboration du Bilan 2020 ainsi que des modalités de mise à jour des secteurs du -SDLAO ;
- l'analyse et l'approbation des données/informations présentées, en particulier sur l'évolution des secteurs du SDLAO ;
- l'analyse et l'appropriation de la cartographie ;
- l'analyse et l'adoption du format du prochain Bilan des littoraux ouest africains ;
- la formulation de recommandations pour le renforcement des mécanismes nationaux de production de données, de suivi des secteurs du SDLAO dans une perspective de durabilité de la production du Bilan des littoraux à travers l'ORLOA.

III. Déroulement de l'atelier

3.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence des représentants du Ministère de l'environnement du Développement Durable, de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Banque Mondiale, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Centre de Suivi Ecologique (CSE), du PRCM, de la Convention d'Abidjan, des UGP WACA, des membres du comité scientifique et des partenaires techniques d'appui, le Cerema et Créocéan.

Une minute de silence a été observée en la mémoire de M. Mohamed Lamine KEITA de la Guinée, M. Herculano Dasilva NHAGA de la Guinée Bissau (tous les deux membres du comité scientifique) et M. Daouda GUENE Directeur Administratif et Financier du CSE, récemment rappelés à Dieu.

Plusieurs allocutions ont été ensuite prononcées afin d'introduire les deux jours de travail.



Allocution De M. Alioune Badara Kaéré, représentant du Directeur Général du CSE

M. Kaéré a axé son allocution sur le processus qui a permis la mise en réseau des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest à travers la mise œuvre de la MOLOA appuyé par l'UEMOA et la transformation de cette dernière en Observatoire régional du littoral ouest africain avec le soutien de la Banque mondiale dans le cadre du Programme WACA. Il a rappelé que le Bilan 2020 est élaboré dans un contexte particulier marqué par la Covid 19 et à ce titre, a salué les efforts fournis par les acteurs pour collecter les données tout en invitant au maintien de cette dynamique pour rendre opérationnel l'Observatoire du littoral.

Allocution de M. Alou Faye, Directeur Régional de l'UICN

Dans le sillage de son prédécesseur M. FAYE a rappelé « l'importance du Bilan des littoraux » pour une meilleure connaissance du littoral en vue d'orienter les politiques d'aménagement et d'investissement.

Il recommande donc l'élargissement et le renforcement de sa distribution pour une meilleure contribution à l'aide à la décision. Il a terminé son propos en remerciant des partenaires techniques et financiers qui ont accompagné le processus.

Allocution de Nicolas Desramaut de la Banque Mondiale

Monsieur Desramaut a qualifié les produits réalisés dans le cadre du Bilan 2020 et de l'ORLOA, d'instruments clés pour la mise en œuvre de la stratégie de l'intégration régionale du projet WACA, mais également pour l'appui aux initiatives et interventions au niveau national. Il a noté, en outre, que ce processus a été l'opportunité de créer de nouveaux partenariats pour la production et le partage des informations et analyses. Il a également insisté sur la pertinence de ces partenariats afin d'éviter la duplication des efforts, tout en bénéficiant des innovations et dispositifs mis en œuvre, ainsi que des initiatives globales. Monsieur Desramaut a terminé en remerciant le Centre de Suivi Écologique pour la qualité de l'organisation de l'atelier et l'UEMOA pour l'encadrement des travaux menés.

Allocution de Monsieur Amévi Edoé APEZOUNON-AGBETIAFA, représentant du Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Commission de l'UEMOA

Monsieur Amévi a remercié les Etats et les partenaires techniques et financiers pour leur soutien dans la recherche de solutions à la problématique de la gestion des risques côtiers. Son discours s'est aussi appesanti sur la nécessité de décliner des recommandations et perspectives pour améliorer la qualité du produit qu'est le Bilan des littoraux.

Allocution de M. Cheikh Fofona représentant du Directeur de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) du Sénégal.

Monsieur Cheikh FOFANA, a présidé la cérémonie d'ouverture. Dans son intervention, il a souhaité la bienvenue aux participants et marqué sa satisfaction sur le choix porté sur le Sénégal pour abriter cette rencontre. Il a rappelé le processus d'élaboration du SDLAO en 2011 et celle de sa deuxième actualisation avec le « Bilan 2020 » réalisé dans le cadre du Projet WACA RésIP. Par ailleurs, il a insisté sur l'importance des résultats qui vont sortir des travaux du comité scientifique pour le renforcement de la gestion efficace de l'environnement côtier.

Cette série d'allocutions a été suivie par un tour de table permettant à chaque participant de se présenter.

3.2 Session introductive

La session introductive a permis d'aborder brièvement le contexte de l'atelier, la mise en place du bureau de séance ainsi que l'approche méthodologique d'élaboration du rapport général du bilan 2020 (structuration, thématiques, contributions, contraintes/solutions).

M. Moussa SALL, coordonnateur de la Cellule régionale de la MOLOA a présenté le contexte de sa mise en place. Les changements climatiques et leurs corollaires d'impacts (érosion côtière ; inondations, etc.) ont justifié le lancement du Programme Régional de Lutte contre l'Erosion Côtière (PRLEC) de l'UEMOA.

L'élaboration du SDLAO en 2011 confiée à l'UICN entre dans le cadre de ce programme et a vu la participation de 120 experts nationaux, régionaux et internationaux. Lors de sa validation, les ministres de l'environnement ont recommandé la mise en place de la MOLOA. Cette dernière a réalisé la 1ère mise à jour du SDLAO dont l'innovation est l'intégration des AMP dans le schéma directeur, élargissant l'analyse des enjeux. Sa validation en 2016 à Abidjan est marquée par une recommandation phare : ***Transformer la MOLOA en Observatoire régional avec des fonds dédiés.*** Le programme WACA dans le cadre du projet WACA_ResIP offre le cadre de mise en œuvre de cette recommandation à travers la sous composante 1.3 : **Observation régionale du littoral.**

M. Moussa Sall a ensuite présenté l'approche méthodologique d'élaboration du Rapport général.

Le « bilan 2020 » se caractérise par une innovation à travers une approche participative marquée par :

- l'intervention de plusieurs contributeurs (140 experts ; 46 institutions à travers l'Afrique de l'Ouest et le monde) ;
- plusieurs étapes (identification de thématiques, identification et mobilisation des contributeurs, suivi de l'élaboration et revue des contributions, élaboration des chapitres complémentaires et mise en cohérence du document) ;
- mise en place d'une task force pour le suivi de l'élaboration du Bilan.

Le rapport général est structuré suivant une approche Etats-pressions-réponses.

Les contraintes principales liées à la réalisation du Bilan 2020 ont été la mobilisation de certains contributeurs, le format de certaines contributions mais surtout l'impossibilité de mobiliser le réseau de la MOLOA pour des ateliers techniques régionaux en présentiel, du fait de la pandémie à Coronavirus. Des solutions ont été néanmoins trouvées notamment à travers l'appui de la BM dans la mobilisation des contributeurs et la tenue d'une série de réunions en ligne avec les correspondants dans les pays.

Les perspectives dégagées s'articulent autour de la mise en place de l'ORLOA avec des équipes dédiées pour la production de données et le suivi des secteurs du SDLAO.

Une session de questions & discussions a suivi ces deux présentations introductives. La discussion a tourné principalement autour de :

- la méthodologie d'élaboration du rapport général, notamment l'implication des acteurs au niveau national qui détiennent des informations pertinentes pour la gestion des risques côtiers ;

- des difficultés au plan opérationnel du fait de l'absence de cadre institutionnel clair pour les correspondants de la MOLOA dans les pays ;
- la nécessité d'avoir de vrais politiques d'appropriation des dispositifs de gestion du littoral ; la nouvelle configuration du comité scientifique comme un ensemble d'institutions, constitue un pas vers cette appropriation ;
- ce répertoire d'institutions qui devraient contribuer à la collecte des données mais aussi à impulser la réflexion sur les problématiques côtières. L'UEMOA a dans ce sens adressé une correspondance aux pays pour la désignation de leur institution leader pour la coordination des actions au niveau national. A noter que cette réflexion concerne également les ressources à dédier au comité scientifique régional pour mener à bien ses prérogatives sans que des orientations soient retenues.



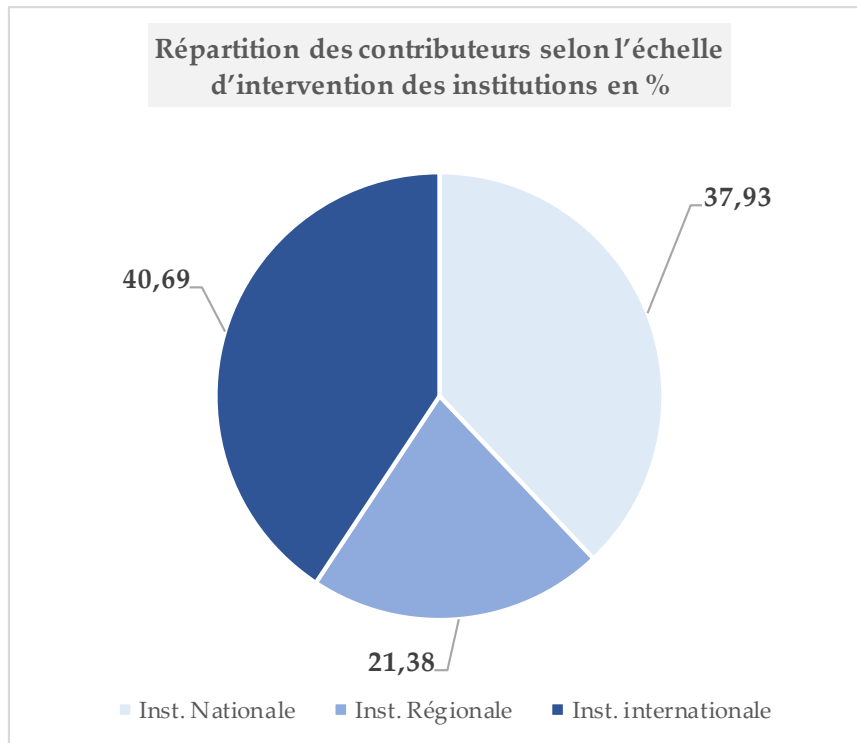
Poursuivant les travaux, Mme Elina Delord de Créocéan a présenté l'approche méthodologique d'élaboration du schéma détaillé. Il faut noter la prise en compte des espaces naturels remarquables protégés pour rappeler le potentiel en termes de biodiversité de certains secteurs.

Le principe de collecte des informations est basé sur la mise à disposition de fiches de reconnaissance entre autres sur, les (i) projets démarrés ou en instruction depuis 2016 et contribuant à une gestion durable du littoral, (ii) les projets (chantiers) d'aménagement et/ou de défense des côtes démarrés ou en instruction depuis 2016.

Par ailleurs, la notion de « criticité » a été introduite à la place de celle de « priorité » utilisée dans les précédentes versions du SDD. Elle est la combinaison de la sévérité d'un effet, de la fréquence de son apparition, de sa durée, ou d'autres attributs d'une défaillance, comme l'expression de la nécessité de mise en œuvre de mesures d'évitement et/ou de réduction. Dans le cas du présent SDD, la criticité porte principalement sur les risques littoraux (érosion côtière, événements météo-océanographiques exceptionnels) ayant un impact sur les personnes et les biens.

L'échelle de criticité adoptée ici comporte quatre niveaux : faible ; moyenne, élevée et très élevée correspondant à des niveaux d'action allant de : aucune action, à la nécessité de mettre en place des actions précises du fait de la tendance à l'augmentation rapide des situations critiques.

M. Mamadou Lamine du CSE a présenté la cartographie des contributeurs au Bilan 2020. Pour cette édition, nous avons eu comme le montre la figure ci-dessous : 40% d'institutions internationales, 21% d'institutions régionales et 37% d'institutions nationales.



Une deuxième présentation de M. Ndiaye a porté sur l'approche méthodologique de cartographie du Bilan 2020 dont les principales étapes ont été : l'identification des données géographiques à cartographier, le diagnostic des données existantes qui a fait ressortir certaines faiblesses : la qualité de certaines données, les systèmes de projection non harmonisés etc. ; la consolidation de la base de données (avec actualisation de certaines couches du Bilan précédent) ; la reconstitution des données manquantes et l'harmonisation de la projection et enfin la mise en place d'un SIG pour les secteurs identifiés à Sao Tomé et Príncipe, etc.

Cette cartographie est présentée sous format conventionnel aux échelles de 1 / 500 000^{ème} – Mauritanie au Bénin et 1 / 125 000^{ème} – Sao Tomé et Príncipe. Elle se présente également sous forme interactive avec la réalisation d'une interface web uniquement dédiée au Bilan 2020 hébergée par la plateforme SIG du PRCM. La cartographie interactive présente des fonctionnalités de visualisation, téléchargement, partage du lien de la plateforme vers d'autres utilisateurs.

Les questions et discussions soulevées par ces trois présentations ont porté sur la nécessité de :

- faire une analyse thématique de l'état des littoraux pour mieux appréhender les évolutions ;

- développer un partenariat scientifique avec les institutions de recherche qui permettra aux prochains Bilans des littoraux d'être élaborés à partir de données actualisées de manière exhaustive ;
- s'assurer que les acteurs chargés du suivi des indicateurs et actions s'attachent de toute la rigueur scientifique pour une information de qualité ;
- divulguer l'information sur la cartographie interactive pour une meilleure appropriation et un meilleur accès aux utilisateurs.

3.3. Présentation des résultats du Bilan 2020

La **deuxième session** a porté sur la présentation des résultats du Bilan.

M. Moussa Sall, Coordonnateur de la cellule régionale a présenté le rapport général à travers la synthèse des éléments saillants en termes d'état-pressions-réponses sur l'espace littoral.

On notera qu'en 2020, l'état des littoraux d'Afrique de l'ouest se caractérise par :

- des éléments de géomorphologie qui confirment la fragilité de la côte à l'érosion côtière en particulier : prédominance de faciès sédimentaires ;
- un transit sédimentaire influencé par l'intervention humaine (construction de barrages fluviaux, de ports et d'autres infrastructures côtières) mais marqué par le climat de vagues (exemple : la diminution du transport de sédiments vers l'est de -5% en 33 ans le long de la section du golfe du Bénin liée à une diminution de l'intensité des vents d'ouest associée au déplacement des centres de pression vers le sud et à un renforcement des alizés;
- un littoral exposé à différents risques (principalement l'érosion et les inondations) selon la méthodologie du Coastal Hazard Wheel - CHW ; résultat corrélé à celle de l'INDC et l'étude de la BM qui montre les secteurs où les risques d'inondation et d'érosion côtière persistent dans les différents pays ;
- la pollution marine par les hydrocarbures ;
- des écosystèmes de mangroves riches en biodiversité mais qui subissent des pertes ;
- la constante artificialisation des côtes dans tous les pays mais particulièrement au Togo, Ghana, Gambie, Sénégal et Bénin, proportionnellement à la longueur du littoral.

Les principales pressions sont :

- la pression démographique avec les plus grandes agglomérations des pays localisées sur la côte ;
- l'extension urbaine : une évolution nette entre 2010 et 2020 ;
- la migration climatique dans les villes côtières d'Afrique occidentale ;
- les activités économiques liées à la pêche, à l'extraction minière, au tourisme, aux infrastructures portuaires.

Les réponses apportées sont diverses :

- d'ordre politique, juridique, au travers de programmes au niveau régional et de projets au niveau des pays;
- mise en place de mécanismes de coopération régionale et technique ;
- investissements pour la protection et la réduction des risques côtiers ;
- renforcement du dispositif d'observation.

Les atouts du schéma général ont trait à :

- l'incursion de la recherche (acquisition et mise à disposition de données bathymétriques fines à l'échelle régionale) ;
- l'incursion de la technologie avec l'appui de l'ESA pour l'utilisation des données d'observation de la terre.

Les contraintes sont essentiellement liées :

- aux défis de l'exhaustivité de l'information ;
- à la discontinuité de l'information d'une mise à jour à l'autre ;
- à une efficience à démonter et qui concerne notamment l'appropriation par les pays et la finalité même du document.

Plusieurs points de discussion et questions ont ponctué les travaux à la suite de cette présentation notamment :

- l'absence d'une description géomorphologique spécifique pour Sao Tomé dans le rapport général. On note cependant sa prise en compte dans le schéma détaillé ;
- la méthodologie de calcul du coût de la dégradation de l'étude de la BM portant sur les coûts de la dégradation, de la pollution de l'eau, de la qualité de l'air, de la gestion des déchets municipaux, etc.

La **troisième session** a concerné la présentation du Schéma Directeur Détaillé par les représentants des pays dans le comité scientifique régional. Les constats sont globalement :

- une criticité élevée à très élevée dans la plupart des secteurs (60%);
- une tendance au développement croissant d'activités économiques avec la construction d'infrastructures de développement (routes, installation industrielles ou touristiques, construction ou extension de port, développement de l'activité minière, etc.) ;
- des actions de protection en par des ouvrages d'ingénierie civile ne résolvant pas systématiquement les phénomènes d'érosion côtière mais qui occasionnent un report de l'érosion.



Les discussions ont porté surtout sur :

- l'importance du choix des aménagements avec le constat de la généralisation des épis et leur corolaire d'impacts négatifs ;
- l'opportunité de mettre en place des dispositifs de by-pass au niveau des infrastructures portuaires et des barrages fluviaux pour assurer la continuité du transit sédimentaire ; cependant il y a un réel besoin de données et d'études sur ces dispositifs de by-pass, ce qui impose une démarche prudente qui consiste à ne pas importer des solutions (privilégier l'acquisition de données techniques et scientifiques pour aboutir à des solutions adaptées au contexte de la sous-région) ;
- la dimension transfrontière de certaines problématiques comme c'est le cas entre le Ghana, le Togo et le Bénin et la nécessité d'une collaboration entre ces Etats. L'on notera que cette collaboration est en cours entre le Togo et le Bénin et se traduit par des options communes d'interventions ;
- la nécessité de repenser les interventions en combinant les systèmes artificiels et les systèmes naturels de protection (la restauration des infrastructures vertes) ;
- Enfin la nécessité de repenser la gestion des sédiments au niveau régional pour assurer la pérennité des acquis après le programme WACA.

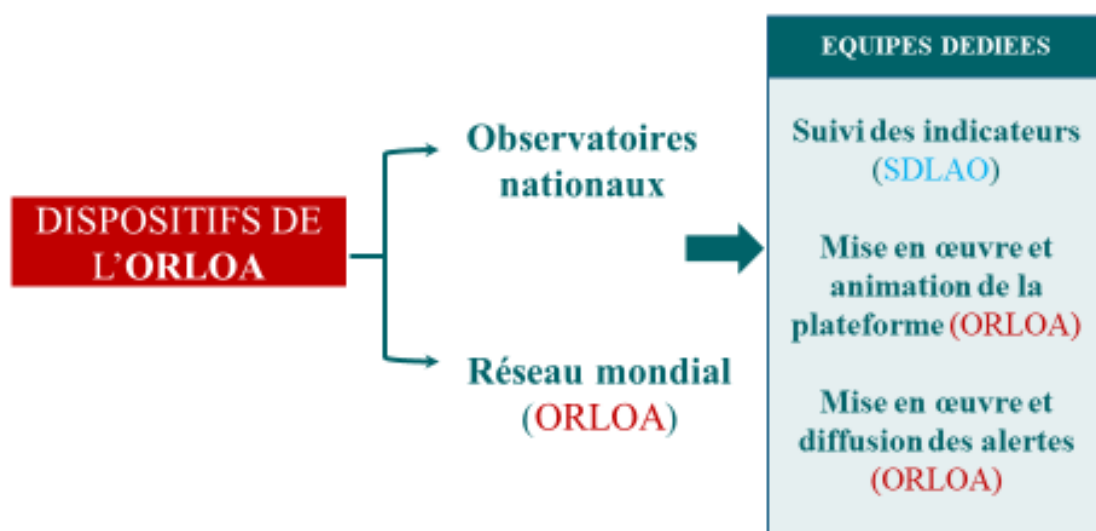
La **quatrième session** a porté sur les perspectives pour le prochain Bilan des littoraux

Cette session a été ponctuée par une présentation du Coordonnateur de la cellule régional M. Sall.

Le développement futur de produits d'analyse de l'état du littoral ouest africain s'effectue dans un contexte de transition de la MOLOA vers l'ORLOA impliquant une redéfinition des objectifs compte tenu des possibilités d'amélioration de la production de données.

L'amélioration de la production de la donnée permettra d'affiner l'information sur les secteurs du SDLAO à travers une forte mobilisation du comité scientifique et des institutions de recherche.

Le suivi des secteurs à travers des indicateurs retenus se fera alors à travers le dispositif de l'ORLOA identifié par l'étude de faisabilité comprenant l'organe exécutif et les observatoires nationaux.



Dans un premier temps, le suivi se fera au niveau régional, avec les données d'observation de la terre, sur les indicateurs identifiés à cet effet par l'étude de faisabilité et l'ORLOA et précisés dans le Bilan 2020.

Liste d'indicateurs de suivi des risques côtiers à court terme au niveau régional par imagerie satellitaire

| Composante du risque | Thématique | Catégorie | Sous-catégorie | Indicateur | Périodicité |
|----------------------|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|---|---------------------|
| Enjeux | Économiques | Industries | Potentiellement polluantes | Présence et nombre d'industries | 2 ans |
| | Patrimoniaux | Environnements | Habitats mangroves, zones humides | Évolution de la superficie (ha) | 2 ans |
| | Matériels et de gestion | Prévention | Aménagements de protection | Nombre d'ouvrages | 2 ans |
| Aléas | Érosion | Position du trait de côte | | Évolution du trait de côte (érosion, stabilité, progradation) | Annuel |
| | Submersion | Linéaire de côte concerné | Caractérisation du linéaire concerné | Linéaire (km) | Annuel (saisonnier) |
| | | Zones inondables et submersible | | Superficie (ha) | Annuel (saisonnier) |

En vue d'atteindre ces objectifs, certaines interrogations sont faites concernant les dispositifs à mettre en place pour la collecte de données sur les secteurs, le format du prochain rapport général avec la possibilité de privilégier des notes techniques spécifiques (mobilisant le comité scientifique régional) et l'horizon pour le prochain Bilan.

Trois groupes de travail ont été mis en place pour répondre à ces questions et les réponses ont été capitalisées dans les recommandations de l'atelier ci-dessous synthétisées. Dans l'ensemble les recommandations de l'atelier de validation du Bilan des littoraux 2020 concernent :

- les points d'amélioration de la version provisoire du Bilan 2020;
- les axes d'amélioration des prochains Bilan;
- l'approche de valorisation des résultats des Bilans;
- et plus généralement des actions importantes à prendre pour une meilleure gestion du littoral ouest africain.

Recommandations issues de l'atelier de validation du Bilan des littoraux 2020

| Recommandation | | Niveau de prise en compte | Leviers de facilitation de la mise en œuvre |
|---|--|-----------------------------------|---|
| Catégorie | Description | | |
| Points d'amélioration du Bilan 2020 | | | |
| Corrections | Corriger les noms des localités (schéma détaillé) | Nationale | Représentants des pays |
| | Intégrer les corrections transmises par l'UEMOA | Régionale | CSE |
| Recommandations pour l'élaboration du prochain Bilan des littoraux | | | |
| | Recommandations | Echelle de prise en compte | Leviers de facilitation de la mise en œuvre |
| Approche pour l'élaboration du prochain Bilan | Dans un premier temps, identifier les capacités nécessaires aux institutions pour assurer le suivi des secteurs du SDLAO en vue des prochaines mises à jour. Ensuite, identifier les mécanismes à mettre en place y compris les moyens financiers pour la mise en œuvre | Régionale et nationale | Comité scientifique, pays (ministère de tutelle) Institutions régionales, partenaires financiers |
| | Renforcer la complémentarité entre le rapport général et le rapport détaillé de manière à ce que les deux documents puissent s'enrichir mutuellement | Régionale et nationale | Institutions en charge de l'élaboration du Bilan, comité scientifique |
| | Rapport détaillé : finaliser le processus de redynamisation du comité scientifique régional et opérationnaliser l'observatoire régional et les observatoires nationaux pour optimiser la collecte et le traitement de données sur les secteurs du SDLAO ; harmoniser les méthodes de collecte des données | Régional et nationale | UEMOA, pays (Ministères en charge, UGP WACA), comité scientifique régional |
| | Rapport Général : élaborer des notes techniques thématiques dont la fréquence est modulable en fonction des thématiques ciblées ; Ces notes techniques peuvent contribuer à enrichir le rapport général | Régionale | Institutions en charge de l'élaboration du Bilan, comité scientifique |

| | | | |
|--|---|-----------------------------------|---|
| | Horizon pour le prochain Bilan : <ul style="list-style-type: none"> - Notes techniques modulables en fonction des thématiques ; - Périodicité standard de 4 ans ; | Régionale | Institutions en charge de l'élaboration du Bilan, comité scientifique |
| Recommandations pour la valorisation des résultats du Bilan | | | |
| | Recommandations | Echelle de prise en compte | Leviers de facilitation de la mise en œuvre |
| Communication | <p>L'élargissement et le renforcement de la diffusion du Bilan des littoraux pour une meilleure contribution à l'aide à la décision (documents communicants)</p> <p>Campagne de communication sur le bilan (exemple : forum du PRCM et autres événements internationaux et nationaux)</p> | Régionale et nationale | Institutions en charge de l'élaboration du Bilan, pays, institutions régionales, partenaires financiers |
| Opérationnalisation | Prévoir un dispositif récapitulant les recommandations du précédent Bilan ainsi que les actions qui ont été réalisées pour la mise en œuvre de ces recommandations | Régionale | Réunion de validation du Bilan des littoraux |
| | Veiller à une articulation des interventions sur le littoral avec les autres processus de planification au niveau national comme par exemple le processus de PNA et CDN en cours dans les pays car une partie des réponses comme les financements ne se trouve pas seulement dans les initiatives comme l'ORLOA ou plus généralement WACA mais aussi dans ces processus de planification nationale (en brefs'insérer dans les programmes des pays). | Nationale | Institutions en charge de l'élaboration du Bilan, pays (ministères de tutelle) |
| | Promouvoir un ancrage institutionnel des correspondants dans les pays pour permettre de faciliter l'opérationnalisation des actions sur le terrain | Régionale et nationale | UEMOA, pays (ministères de tutelle) |

Recommandations pour une meilleure gestion du littoral ouest africain

| | Recommandations | Echelle de prise en compte | Leviers de facilitation de la mise en œuvre |
|--|--|----------------------------|---|
| Recommandations au regard des résultats/constats du Bilan | Eviter autant que possible les mesures d'urgence, mettre en place des dispositifs de collecte de données nécessaires à la production d'informations scientifiques permettant d'avoir des solutions durables y compris les solutions douces | Nationale | Pays (ministères de tutelle) |
| | Développer un programme sédiment sur tout le littoral intégrant des approches nexus systèmes fluviaux/systèmes côtiers (une approche bassin versant intégrant les organismes de bassins versants dans la réflexion) | Régionale | Comité scientifique, institutions régionales, pays (ministères de tutelle) |
| | Soutenir les institutions compétentes (capacité technique) pour la collecte de données et la mise à disposition d'informations pour la prise de décision | Nationale | Pays (ministères de tutelle), partenaires financiers |
| | Favoriser les retours d'expériences entre les niveaux national et régional pour le partage de données | Régionale et nationale | Pays, institutions régionales, |
| | Etablir un partenariat fort entre les ministères en charge de l'Environnement et ceux de la recherche scientifique afin de créer les synergies et complémentarités nécessaires | Nationale | Pays (ministères de tutelle) |
| | Appuyer les institutions universitaires dans les activités de recherche et dans le cadre des doctorats et des masters des étudiants | Nationale et régionale | Pays (ministères de tutelle), institutions régionales, partenaires techniques et financiers |

IV. Validation des recommandations et clôture des travaux

Les recommandations de l'atelier ont été examinées en plénière et amendées par les participants. A l'issue de cet exercice, les représentants du Directeur Général du CSE et du Directeur de l'Environnement et des ressources en eau de la Commission de l'UEMOA ont prononcé les mots de clôture de l'atelier.



Rapporteur
CSE/UICN



Présidence
MEED, Sénégal/UEMOA